Bilan de Mandat
Michel MÉNARD
Député de la 5ème circonscription de Loire-Atlantique

2009

Madame, Monsieur,

La session parlementaire 2008-2009 s'est achevée le 30 septembre dernier. **Que retenir de cette deuxième année de législature ?** Un rythme effréné imposé par la majorité pour mieux masquer ses faiblesses. Un combat difficile mais déterminé de la part de l'opposition parlementaire. Une succession d'attaques à l'encontre des libertés, des contre-pouvoirs, de notre modèle social. Et bien sûr la crise, financière d'abord, économique et sociale ensuite, et qui perdure aujourd'hui.

Cette crise, la majorité n'a pas su en prendre la mesure. Résultat, plus d'un an après les premiers signes annonciateurs, la reprise est fragile (uniquement tirée par la croissance extérieure). Le chômage et la précarité explosent, en particulier pour les jeunes dont la situation est très préoccupante. Le pouvoir d'achat continue de stagner. Enfin, refusant d'admettre ses erreurs, le Gouvernement a laissé les comptes publics se détériorer au risque de pénaliser les générations futures. **Le budget pour 2010 qui nous est soumis actuellement est tout aussi irresponsable, ne répondant pas au contexte de crise, creusant encore les déficits et reculant devant les choix difficiles.** Ainsi et pour l'exemple, l'instauration de la taxe carbone représente un formidable gâchis. Totalement détournée des objectifs de la fiscalité écologique (changer les comportements pour limiter les atteintes à l'environnement), elle symbolise un nouvel impôt, injuste et inefficace écologiquement…

Ce contexte de crise, mais aussi la réalité des difficultés supportées par bon nombre d'entre vous et que je perçois quotidiennement, m'appellent à **toujours plus de proximité, toujours plus de force et de combativité pour plus d'équité et de justice sociale**. Vous pouvez compter sur ma détermination à œuvrer en ce sens.

Ce document, ainsi que je m'y étais engagé devant vous lors de mon élection en 2007, vise à vous rendre compte de mon action à l'Assemblée Nationale et en circonscription. Il vise également à ouvrir le débat sur les sujets qui ont marqué l'année écoulée et/ou qui marqueront l'année à venir, **débat que je vous invite à poursuivre lors des réunions publiques que j'organise à Ancenis et Carquefou dans les prochaines semaines.**

Bien sincèrement à vous,

Michel Ménard

RÉUNIONS PUBLIQUES

ANCENIS
vendredi 27 novembre
20h30 Salle du Bois Jauni
Zoom sur les réformes de l'École

CARQUEFOU
mercredi 2 décembre
20h30 Salle Nicole Etienne
Zoom sur les réformes des collectivités et de la fiscalité locale

ME CONTACTER

Permanence Parlementaire
4 rue Léonard de Vinci
44470 CARQUEFOU

Tel. : 02 40 68 70 04
Fax : 02 40 68 70 53
E-mail : contact@michelmenard.fr

Je reçois sur rendez-vous dans mes locaux le vendredi de 14h00 à 18h00.

Je tiens par ailleurs des permanences régulières dans plusieurs communes de la circonscription (en mairie).

Prochaines permanences

Lundi 16 novembre
Carquefou 14h00-15h30
La Chapelle-sur-Erdre 14h00-15h30
Sucé-sur-Erdre 16h00-17h30

Lundi 23 novembre
Le Cellier 14h00-15h30
Sainte-Luce-sur-Loire 16h00-17h30

Lundi 7 décembre
Ancenis 14h00-15h30
Nantes (Ranzay) 14h00-15h30
Varades 16h00-17h30

Lundi 14 décembre
Saint-Mars-la-Jaille 14h00-15h30
Ligné 16h00-17h30

Retrouvez l'ensemble des dates de ces permanences sur la rubrique AGENDA de mon blog, ou en contactant ma permanence parlementaire.

SUIVRE MES ACTIVITÉS
Tout au long de l'année

Vous pouvez suivre mes activités parlementaires et en circonscription en demandant ci-dessous à recevoir ma lettre de député, qui paraît de manière régulière durant les périodes de session parlementaire (4 à 5 numéros par an).

Vous pouvez également retrouver mon agenda, mes prises de position, les dossiers que je défends et l'ensemble de mon actualité en vous rendant sur mon blog :

www.michelmenard.fr

MON EQUIPE

Jeanne BOUREL
Assistante parlementaire
jeannebourel@michelmenard.fr

Yannick JOUBERT
Assistant parlementaire
yannickjoubert@michelmenard.fr

Catherine LEBRETON
Secrétaire parlementaire

La 5ème Circonscription : Ancenis, Anetz, Belligné, Bonneuvre, Carquefou, Maumusson, Grandchamp des Fontaines, Joué sur Erdre, La Chapelle Saint Sauveur, La Chapelle sur Erdre, La Roche Blanche, La Rouxière, Le Cellier, Le Fresne sur Loire, Le Pin, Ligné, Couffé, Mauves sur Loire, Mésanger, Montrelais, Mouzeil, Nantes 8, Oudon, Pannecé, Pouillé les Coteaux, Riaillé, Saint Géréon, Saint Herblon, Saint Sulpice des Landes, Sainte Luce Sur Loire, Saint Mars la Jaille, Sucé sur Erdre, Teillé, Thouaré sur Loire, Trans sur Erdre, Treillières, Varades, Vritz

S'ABONNER À LA LETTRE DU DÉPUTÉ

Nom - Prénom .....

Adresse .....

.....

E-mail .....

☐ Je souhaite recevoir la Lettre de Michel Ménard par courrier

☐ Je souhaite recevoir la Lettre de Michel Ménard par mail

Coupon à retourner à : Michel MÉNARD - Permanence parlementaire
4 rue Léonard de Vinci - 44470 CARQUEFOU

Création Agence Mars / 2008 / Photographie : Camille BOULICAULT - Imprimé sur papier recyclé

VOTRE DÉPUTÉ SUR LE TERRAIN

Mobilisé pour la défense de l'école En circonscription également, l'école est l'un de mes sujets de prédilection. Je suis ainsi très attentif aux conditions d'accueil et d'enseignement dans les écoles. Fermetures de classes abusives, attaques contre les RASED, remise en cause de l'accompagnement des élèves handicapés... J'ai interpellé à de nombreuses reprises l'Inspecteur d'Académie et le Ministre de l'Education pour dénoncer les effets de la politique gouvernementale.

Solidaire des salariés touchés par la crise
La circonscription n'est pas épargnée par la crise. Le bassin d'Ancenis est touché et notamment l'industrie d'équipement mécanique (autour de MANITOU). A Nantes, ce sont les salariés de GOSS qui payent la stratégie financière d'un fonds d'investissement américain. Très mobilisé sur le sujet, j'ai sollicité l'intervention de l'Etat et appelé à la recherche de solutions en lien avec les collectivités locales.

Au côté des agriculteurs L'agriculture traverse une crise sans précédent. Toutes les filières sont touchées, soumises à la dérégulation des marchés. Les producteurs de lait sont en première ligne, étranglés par la chute brutale des cours. Seul un changement radical de la politique agricole en faveur d'une plus grande régulation à l'échelle européenne permettra de sortir de la crise. J'ai répondu présent aux appels à mobilisation des organisations agricoles et relayé leurs revendications auprès du Ministre de l'Agriculture.

Fabrice ROUSSEL
Maire de La Chapelle-sur-Erdre
Vice président de Nantes-Métropole

Accès aux bords de l'Erdre :
Faire respecter la loi en prônant le dialogue

« L'Erdre est un joyau de notre patrimoine et il est évident pour nous, élus de gauche, que celui-ci doit être accessible à tous. C'est pourquoi la Ville de La Chapelle-sur-Erdre agit depuis 20 ans pour ouvrir des sentiers le long de la rivière, avec de nombreuses associations et soutenue par Nantes Métropole, le Conseil Général et, depuis 2007, par notre député Michel MÉNARD. Aujourd'hui, nous travaillons sur le tronçon reliant le port de la Grimaudière à Port-Barbe. Avec un objectif clair : faire respecter la servitude de marchepied intégrée dans la loi sur l'eau de 2006, qui permet l'accès aux piétons sur une bande de 3,25 mètres le long de la rive. Pour cela, nous travaillons avec tous les partenaires, collectivités, usagers et propriétaires des maisons de l'Erdre. Les vertus du dialogue et la ferme volonté de faire appliquer une loi juste sont les deux piliers de cette action au long cours mais qui permettra aux futures générations de profiter de « la plus belle rivière de France » »

Le saviez-vous ?

La 5ème Circonscription pourrait être touchée par le redécoupage électoral...

Le Gouvernement a entrepris début 2009 de redéfinir la carte des circonscriptions législatives. Selon le projet publié cet été, la 5ème Circonscription serait redécoupée : d'une part, les 4 cantons d'Ancenis, Varades, Riaillé et Saint-Mars-la-Jaille en seraient détachés pour être rattachés à la 6ème Circonscription (Châteaubriant) et d'autre part, le canton de Nort-sur-Erdre serait, lui, transféré de la 6ème à la 5ème Circonscription. La révision des contours de la 5ème Circonscription était nécessaire (écarts de population entre circonscriptions). Néanmoins, j'ai été le premier surpris de l'ampleur des modifications qui, là comme ailleurs, ne sont pas sans poser question... Le projet doit encore être ratifié par le Sénat et soumis au Conseil Constitutionnel. Il n'est donc pas définitif. **Mais dès à présent, je veux assurer tous les habitants de la circonscription que je continuerai de les représenter avec la même attention jusqu'en 2012, quelle que soit l'issue du redécoupage électoral**.

Plus d'informations sur le projet de redécoupage de la 5ème Circonscription sur
www.michelmenard.fr

Assemblée Nationale © - 2008

S'OPPOSER, PROPOSER,

Telle est ma réponse aux questions
ans, l'opposition est chaque jour dan
des Français(es). C'est nous, députés
dérive institutionnelle, la casse de not
combats : pas une annonce présiden
Car il s'agit bien, au-delà d'une oppos
et écologique. Le travail accompli, col
2008-2009, qui tend à mettre en lumi

Veiller au respect des libertés publiques

Le pouvoir en place supporte mal la critique. Et pour masquer ses échecs, notamment sur le plan économique et social, il cherche à affaiblir les contre-pouvoirs, égratignant au passage les libertés publiques.

MÉDIAS Premiers visés, les médias, à travers la réforme de l'audiovisuel public. En permettant au Président de la République de nommer et révoquer sans contrôle les présidents de Radio France et France Télévision, la majorité a encore diminué l'indépendance des médias audiovisuels au détriment du pluralisme nécessaire à l'équilibre démocratique. Nous avons forcé le Gouvernement à un débat de plus d'un mois sur le sujet, alertant l'opinion sur les dangers du texte, avant qu'il soit finalement adopté. Une victoire néanmoins pour le pluralisme : suite à un recours devant le Conseil d'Etat, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) doit désormais comptabiliser le temps de parole du chef de l'Etat avec celui de la majorité et rééquilibrer d'autant le temps de parole de l'opposition parlementaire.

Il est urgent de préserver les acquis fondamentaux de notre système de protection sociale. La maîtrise des dépenses est nécessaire. Mais il faut aussi dégager de nouvelles recettes, piste que le Gouvernement a pour l'instant ignorée.

HADOPI Avec la loi HADOPI, ce sont les droits des internautes que la majorité a voulu entailler. Le texte instaure une surveillance des échanges sur Internet et risque de pénaliser des internautes de bonne foi (en coupant leur accès internet), sans s'attaquer aux vrais pirates, capables de contourner le système de contrôle mis en place. Le projet de loi HADOPI est aussi l'un des symboles de l'obstination du chef de l'Etat, du passage en force et du mépris pour la représentation nationale. Pour mémoire, le texte a été rejeté une première fois à l'Assemblée Nationale, a fait l'objet d'un avis défavorable du Parlement Européen et a été censuré par le Conseil Constitutionnel. Il a finalement été adopté, presque sans modification. Reste la question de son application...

Rappelons aussi la tentation de créer un fichier de police très intrusif (EDVIGE), de généraliser les tests ADN, de restreindre les droits des immigrés, des détenus... Cette politique injuste et inefficace appelle de ma part une vigilance accrue en faveur du respect des libertés.

L'OPPOSITION EGALEMENT VISEE...

La réforme des Institutions, votée en juillet 2008, devait se traduire par une revalorisation du Parlement et des droits de l'opposition. Elle a surtout renforcé l'hyper-présidentialisation du régime. Le Parlement en sort affaibli. Quant à l'opposition, elle est bâillonnée depuis l'adoption du nouveau règlement de l'Assemblée : temps de parole réduit et droit d'amendement éradiqué. Une dérive institutionnelle que nous avons dénoncée durant des mois. Autre projet, qui concourt au même objectif : le redécoupage des circonscriptions législatives. En l'état, ce seraient 20 à 30 sièges que la majorité récupérerait à son compte en 2012. Et la gauche devrait obtenir plus de 51,3% des voix pour trouver une majorité à l'Assemblée Nationale quand 48,7% des voix suffiraient à la droite.

Assemblée Nationale © - 2009

La même offensive partisane est actuellement menée contre les collectivités locales, majoritairement dirigées par la gauche. A travers les réformes annoncées de la fiscalité locale et des collectivités territoriales, la majorité cherche à soumettre les contre-pouvoirs locaux qu'elles représentent, sans tenir compte une fois de plus de l'opinion exprimée par les citoyens qui se déclarent majoritairement satisfaits de la gestion des services publics locaux.

Demain, notre travail d'opposant sera plus difficile encore. Mais les obstacles que la majorité dresse sur notre chemin n'entament pas notre volonté de le poursuivre, avec une vigueur renouvelée par l'adversité.

POSER LES FONDATIONS D'UNE ALTERNATIVE POLITIQUE

s souvent posées sur le rôle de l'opposition, son efficacité, son crédit. Depuis deux ans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale quand elle n'est pas sur le terrain, auprès tés de l'opposition, qui avons été à l'origine des controverses démocratiques sur la otre modèle social, les insuffisances du plan de relance... Nous avons été de tous les ntielle, pas un projet de loi qui n'ait reçu son analyse et son alternative de notre part. osition nécessaire, de proposer, de réinventer un nouveau contrat économique, social ollectivement, est considérable. En voici un bref aperçu pour la session parlementaire mière cet apport irremplaçable de l'opposition parlementaire.

S'opposer aux attaques portées à notre modèle social

Protection sociale, retraites, travail : les coups portés contre notre modèle social se sont multipliés. Les services publics sont également attaqués. Et les motifs n'en sont pas tant budgétaires ou économiques qu'idéologiques. À chaque fois, nous avons livré bataille, contraignant le Gouvernement à assumer publiquement ses projets et parfois à reculer, mais aussi cherché à montrer qu'une autre voie était possible.

PROTECTION SOCIALE Rien n'est fait pour consolider le système de protection sociale. Les mesures d'économie se succèdent, toujours au détriment des patients : franchises médicales, déremboursements de médicaments et dorénavant, hausse du forfait hospitalier et fiscalisation des indemnités journalières. Le Gouvernement a également introduit la possibilité d'une retraite à 70 ans, préparant l'opinion à un allongement de l'âge de la retraite, présenté comme inéluctable. Déjà, l'âge de 67 ans est évoqué... C'est inacceptable.

Après l'indépendance des médias, c'est celle de la justice qui pourrait être remise en cause, avec la suppression annoncée du juge d'instruction.

TRAVAIL 2009 aura été marquée par l'obstination de la majorité (du chef de l'Etat ?) à ouvrir la brèche du travail le dimanche. Nous les avons contraints à reculer à trois reprises, mais le texte finalement adopté cet été n'en est pas moins dangereux : le travail le dimanche relève désormais du droit et il est sans contrepartie pour les salariés dans les zones touristiques. Une entaille de plus dans les droits fondamentaux des salariés.

SERVICES PUBLICS Menaces, enfin, sur les services publics.

L'école est la première visée. Les suppressions de postes massives ont des conséquences tous azimuts : remplacements non assurés, manque d'infirmiers et de médecins scolaires, disparition des réseaux d'aide aux élèves en difficultés, non scolarisation d'élèves handicapés faute d'accompagnant... Mais le Gouvernement s'obstine, refusant de faire de l'éducation une priorité.

L'hôpital public, au cœur des débats parlementaires en mai 2009, a également fait les frais de la politique libérale du Gouvernement. Alors qu'une réforme du système de santé est absolument nécessaire, les remèdes imposés par la majorité ont aggravé le mal. La loi HPST accentue la dérive marchande de la santé et conforte les inégalités d'accès aux soins. Nos propositions (plan de sauvegarde de l'hôpital public, encadrement des honoraires médicaux, lutte contre les déserts médicaux) ont toutes été rejetées.

La Poste, à laquelle les Français ont massivement témoigné leur attachement le 5 octobre 2009, est l'objet de la dernière attaque du Gouvernement. Les exemples de France Telecom et EDF-GDF nous conduisent à considérer que le Gouvernement veut engager la Poste dans une démarche de privatisation avec des risques sérieux pour le maintien du service universel postal, de la présence postale et du prix unique du timbre. Nous refusons ce changement de statut qu'aucun texte européen n'impose à ce jour.

Dominique TREMBLAY
Maire de Varades
Conseiller Régional

« Les conditions d'enseignement se dégradent : démantèlement progressif du RASED sur le secteur d'Ancenis-Varades, suppression des personnels pour l'accompagnement des élèves handicapés en CLIS, recul de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.... Et nous, élus locaux, sommes en première ligne, contraints de faire face aux difficultés engendrées par cette politique avec laquelle nous sommes en total désaccord pour préserver l'égalité d'accès à l'éducation à laquelle nous sommes attachés. »

Proposer un vrai plan de relance et tirer les leçons de la crise

Les insuffisances de l'action gouvernementale sont apparues au grand jour avec la crise économique. Que de promesses non tenues, au-delà des discours ! La majorité n'a pas mesuré l'ampleur de cette crise et surtout la réalité des difficultés rencontrées par les Français au quotidien.

SAUVETAGE DES BANQUES La crise financière et bancaire a fait l'objet de toutes les attentions fin 2008. Dans le cadre du plan de sauvetage des banques, 360 milliards d'euros ont été débloqués pour « sauver le système de crédit » sans qu'aucune contrepartie ne soit exigée des banques. Je me suis abstenu sur ce texte, indispensable mais très incomplet.

PLAN DE RELANCE Le plan de relance français s'est révélé insuffisant, très en deçà de ceux mis en œuvre par l'Allemagne ou le Royaume-Uni. Pour avoir un impact sur l'économie, il aurait dû être massif et à effet immédiat. Or le plan gouvernemental a mobilisé à peine 0,3% du PIB. Surtout, il n'a concerné ni la relance de la consommation, ni l'investissement immédiat des entreprises. Son déséquilibre, au détriment des mesures sociales, a été maintes fois souligné. Moins de 4 milliards d'euros y ont été consacrés soit à peine 10% du total, à contre courant là encore des plans de nos partenaires européens et des recommandations des organismes internationaux.

Nos principales propositions contre la crise

Soutien de la consommation

- Indexation du SMIC, des retraites et des minimas sociaux sur le salaire moyen,
- Généralisation du chèque transport à tous les salariés,
- Hausse immédiate des allocations logement de 10%,

Emploi et protection des salariés

- Elargissement du financement du chômage partiel,
- Allongement de l'indemnisation chômage des salariés précaires,
- Création de 150 000 emplois jeunes,
- Création d'une procédure de mise sous tutelle des entreprises sur saisine des salariés (en cas de pratiques déviantes),

Hauts revenus

- Plafonnement des salaires des dirigeants d'entreprises ayant touché une aide publique,
- Limitation des bonus des traders et des retraites chapeaux,
- Suppression des stocks options et des parachutes dorés...

EMPLOI La question de l'emploi est enfin la grande oubliée de la politique gouvernementale anticrise. Tandis que les profits repartent pour ceux qui ont été à l'origine de la crise, les salariés sont à la peine et le chômage explose. Le Gouvernement s'est contenté d'agir au coup par coup, à l'économie, masquant son absence de mesures concrètes par des effets de communication. Les lois de finances rectificatives se sont succédé au rythme des erreurs gouvernementales. Chaque fois, nous avons plaidé en faveur d'un plan de relance d'ampleur, tourné vers les Français, financé par l'abrogation du paquet fiscal dont les 15 milliards d'euros annuels rendraient une marge de manœuvre déjà considérable pour agir. Chaque fois la majorité s'y est refusée.

CRISE AGRICOLE La crise, c'est aussi celle que traverse l'agriculture française. La crise laitière en est l'archétype, liée aux dérégulations des marchés dans un secteur non compatible avec le libre marché. Mais d'autres secteurs sont aussi touchés. La gestion par le Gouvernement de ces crises récurrentes qui fragilisent durablement notre modèle agricole est inopérante et le sera tant que la politique libérale ne sera pas remise en cause en Europe.

Annie BRIAND
Conseillère municipale d'Ancenis

Le mot de la suppléante

« Depuis des années nous alertions les politiques : il était urgent de diversifier nos activités industrielles, nous n'étions pas entendus. Aujourd'hui le Pays d'Ancenis connaît un grave revers. Pour autant, dans les situations de crise, il ne faut jamais considérer que l'on ne peut rien faire ou qu'il est trop tard pour agir. Le pouvoir de décision économique et financier, le pouvoir tout court, semble échapper aux politiques. Ce moment de crise est pourtant l'occasion de faire revenir un peu d'éthique dans les comportements des acteurs économiques et politiques. Garder l'emploi, éviter des délocalisations, diversifier l'offre, voilà le challenge d'aujourd'hui. Engageons-nous par des propositions ambitieuses vers une diversification des activités, soutenons l'innovation, favorisons la recherche de synergie entre chercheurs et acteurs de l'innovation et de convergences entre secteurs, entre sociétés. Allons vers des secteurs d'avenir, des technologies nouvelles. Vendons le coût attractif des terrains. Créons des hôtels d'entreprises, des ateliers relais. Choisissons d'apporter des aides les premières années en les conditionnant à des engagements en terme d'emploi local durable, etc. Ces actions sont la contribution indispensable des hommes et femmes politiques à l'espoir de retrouver des emplois dans le Pays d'Ancenis. L'avenir et la qualité de vie des habitants durement frappés par la crise en dépendent. De cette crise et des leçons que nous voudrons bien en tirer, doit naître une consolidation de l'économie de notre territoire et un autre modèle de développement. »